

Nous observons également un épanouissement sur d'autres plans. La société civile, c'est-à-dire la participation de la population à son propre développement politique au niveau de la base, connaît un regain de dynamisme. Ses dirigeants régionaux en ont donné un aperçu aux membres du Sous-comité. Le D^r Simbarashi Herbert Stanley Makoni, secrétaire général de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), a évoqué «l'ouverture plus grande des systèmes politiques⁹» en général, bien qu'à des stades différents selon les pays. L'honorable Peter S. Mmusi, président du Conseil des ministres de la SADCC et vice-président du Botswana, nous confiait ceci :

On parle de démocratie dans les divers pays. Nous avons un exemple type de ce qui s'est produit récemment en Zambie, qui a connu des élections multipartites... Dans tous nos pays, même là où cela n'a pas réellement commencé à fonctionner, on discute de ces questions et nous croyons que c'est dans cette voie que notre région se dirige¹⁰.

Un changement de climat est en cours. La victoire étant imminente sur le front constitutionnel, il faut désormais se consacrer à d'autres aspects essentiels du changement démocratique, afin de bien canaliser l'énergie et les ressources libérées par le déclin de l'apartheid. À moyen terme, les ennemis les plus redoutables de la poursuite du développement démocratique seront la stagnation et les disparités économiques. Ainsi que le rappelait le professeur Douglas Anglin dans son témoignage poignant, la démocratie constitutionnelle ne peut prendre racine dans une économie dévastée¹¹.

La lutte pour la justice en Afrique du Sud

Les Sud-Africains de race noire ont beaucoup souffert sur divers plans du racisme systémique, racisme qui a donné naissance aux inégalités sociales les plus extrêmes au monde. Le logement n'est pas réparti de façon équitable, car plus de 7 millions de citoyens vivent dans des bidonvilles. La réforme agraire est un problème urgent. Avant l'abrogation du *Land Act*, l'an dernier, les Noirs ne pouvaient être propriétaires fonciers que dans 13 p. 100 du territoire (les «terres natales»), dont une bonne partie a subi des dommages environnementaux attribuables au surpâturage et à l'érosion. Puisque les Sud-Africains de race noire (soit les trois quarts de la population) ne gagnent que le quart d'un revenu national en plein déclin et que le taux de chômage se situe désormais à plus de 40 p. 100, rares sont ceux qui bénéficieront automatiquement d'une baisse de la discrimination systémique¹².

Un autre héritage tenace de l'apartheid, qui inquiète tout particulièrement le Sous-comité, est la perte de potentiel humain qui résulte de systèmes d'éducation très inégaux pour les enfants et les jeunes Sud-Africains, Blancs et Noirs. En 1985, les dépenses d'éducation per capita pour les Noirs n'étaient que le cinquième de celles consacrées aux

⁹ *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule 7:10.

¹⁰ *Ibid.*, fascicule 7:6.

¹¹ *Ibid.*, fascicule 15:10.

¹² ONU, *Africa Recovery Brief* n° 4, décembre 1991, p. 4.